



### 8 SÉANCES ASSURÉES PAR YOHANN ABIVEN

***Docteur en Science Politique et directeur de l'Abbaye de Saint-Jacut***



### CONNAITRE ET COMPRENDRE LE FAIT RELIGIEUX

*Les controverses autour de "la laïcité à la française"*

L'Etat moderne et libéral se prétend "neutre" vis-à-vis de toutes les croyances et toutes les religions. L'est-il tant qu'on se l'imagine et pourquoi ? Neutre, ou diront certains, "laïc". L'Etat se présente ainsi, en théorie du moins, comme le gardien d'une séparation, celle du politique et du religieux. Pour autant, l'Etat n'a jamais véritablement fabriqué de frontière imperméable entre ces deux ordres de réalité. Jusqu'à présent, il n'a pas non plus institué une fois pour toutes une méthode infaillible visant à garantir cette séparation. Tout se passe, ou s'est passé, au contraire, comme si notre "laïcité à la française" avait admis plusieurs régimes, plusieurs techniques d'organisation afin de réguler, juridiquement, les rapports entre les pouvoirs publics et les cultes. Ces problématiques successives continuent néanmoins d'inspirer encore certains pans, et non des moindres, de notre droit contemporain.

Pour le comprendre, il y aura matière à examiner, dans l'histoire longue, les raisons puis les différentes manières de procéder pour séparer le politique du religieux, toutes inspirées par une dialectique du contrôle et de la bienveillance vis-à-vis de grandes traditions religieuses, tantôt adversaires, tantôt complices, eu égard aux orientations politiques des gouvernements comme à l'air philosophique ou les nécessités du temps.

Les différentes interventions consisteront dans un premier temps à détailler les ambitions ponctuées de grandes étapes législatives jusqu'à notre présent laïc régulé par la loi de 1905 et ses démembrements spécialisés, puis à démontrer, au travers en particulier de la jurisprudence, la polysémie d'un socle légal et réglementaire que les magistrats, comme les acteurs de terrain, ont devoir d'interpréter pour, au fond, l'adapter à nos univers pluralistes, désinstitutionnalisés, désenchantés et multiconfessionnels.

**DATES :** 4 octobre 2019, 15 novembre 2019, 13 décembre 2019, 17 janvier 2020, 14 février 2020, 13 mars 2020, 10 avril 2020, 15 mai 2020.

Les cours ont lieu **au Collège le Braz**, 46 rue du 71 ème RI, **le vendredi de 10h à 12h**.

**Université du Temps Libre**

1, place du Guesclin 22000 SAINT-BRIEUC

Tél : 02 96 62 05 92 Email : [utl-stbrieuc@wanadoo.fr](mailto:utl-stbrieuc@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://utl-stbrieuc.strikingly.com/>

Permanences : Le mercredi de 14H30 à 16H30 Le vendredi de 09H30 à 11H30